COMMUNE DE PERWEZ

Accueil Temps Libre

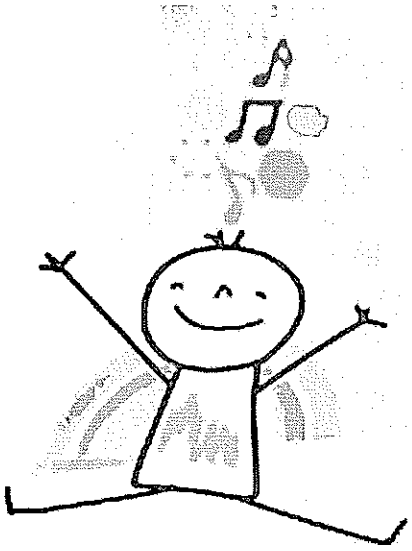

Programme CLE 2015 – 2020

Administration communale de PERWEZ
Rue de Brabant, 2

Province du Brabant wallon – Arrondissement de Nivelles

TABLE DES MATIERES

Introduction

1. Origine et cadre légal de l'accueil temps libre
2. L'état des lieux et le programme CLE : qu'est-ce donc ?

A. Partie générale

1. Identité des opérateurs CLE
2. Partenaires
3. Besoins d'accueil non rencontrés mis en évidence grâce à l'état des lieux
4. Moyens à mettre en place
5. Modalités de collaboration entre opérateurs d'accueil
6. Modalités d'information aux usagers potentiels
7. Modalités de répartition des moyens publics
8. Tableau de synthèse

B. Annexes

Pour chaque opérateur :

1. Projet d'accueil
2. Tableau de formations
3. Demande d'agrément

C. Récapitulatif des opérateurs partenaires

D. Questionnaires état des lieux

1. Parents
2. Enfants
3. Accueillants
4. Associations sportives et culturelles
5. Directions écoles
6. Directions accueils extrascolaires

1. Introduction

1. Origine et cadre légal de l'accueil temps libre

Dans les années 80, apparaît un nouveau besoin sociétal : il faut accueillir les enfants en dehors des temps scolaires et familiaux en assurant leur bien-être et leur épanouissement *tout en* permettant aux parents de concilier vie professionnelle et privée.

Le décret ATL, relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, est créé le 3 juillet 2003 (modifié par le décret du 1er juillet 2005 et celui du 26 mars 2009)

L'arrêté du 3 décembre 2003 fixe les modalités d'application du décret ATL (modifié par l'arrêté du 14 mai 2009).

Le concept d' « accueil temps libre » est né.

L' « ATL » comprend les activités autonomes encadrées ainsi que les animations éducatives, culturelles et sportives pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il correspond au temps « hors scolaire » c'est-à-dire: le temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires (le temps de midi n'est pas concerné).

Il a ***deux principes fondamentaux***: 1) l'enfant n'est pas réductible à l'élève et 2) il est nécessaire de coordonner toutes les initiatives et de créer de nouvelles structures.

Ses ***trois objectifs prioritaires*** sont : 1) l'épanouissement global de l'enfant, 2) la facilitation et la consolidation de la vie familiale et 3) la qualité de l'accueil de l'enfant.

Chaque commune peut décider de rentrer ou non dans le dispositif.
Celles qui souhaitent s'investir doivent engager un coordinateur ATL, réunir une Commission Communale de l'Accueil et réaliser, tous les cinq ans, un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance. Elles reçoivent en échange, des subventions de l'Office National de l'Enfance pour mettre en place la coordination sur le territoire communal et sans cesse améliorer la qualité de l'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans en dehors des heures scolaires.

La commune de Perwez est entrée dans le dispositif le 1er novembre 2005 avec l'agrément de son 1er programme CLE.

2. L'état des lieux et le programme CLE : qu'est-ce donc ?

L'état des lieux, c'est un relevé de l'offre d'accueil extrascolaire existante et une analyse des besoins des parents, enfants et professionnels. C'est une sorte de « photographie » de ce qui existe actuellement sur le territoire communal associée à une vaste enquête susceptible de mettre en évidence les besoins de tous les acteurs de l'extrascolaire.

Le programme CLE - programme de Coordination Locale pour l'Enfance – est un outil dont l'objectif est de déterminer les actions qui seront mises en place pour répondre aux besoins détectés et ce, principalement par le biais de partenariats/collaborations entre opérateurs.

Il est *renouvelable tous les 5 ans*.

Ce programme CLE est donc la 3ème édition pour la commune de Perwez.

Il comprend 2 parties : la partie générale et les annexes.

A. Partie générale

1. Identité des opérateurs

1.1. Administration communale de Perwez
Compte : 091-0001747-30

Cet opérateur est le Pouvoir Organisateur de 6 structures d'accueil extrascolaire :

1.1.2. Accueil extrascolaire Ecole communale de Perwez (Brabant)
Rue Emile Brabant, 45
1360 Perwez

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 6 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 15h30 à 18h ; les mercredis de 7 à 8h30 et de 12h15 à 18h et les journées pédagogiques de 7h à 18h.

1.1.3. Accueil extrascolaire Ecole communale de Perwez (Tourterelles)
Avenue des Tourterelles, 28
1360 Perwez

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 2.5 à 6 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 15h30 à 18h ; les mercredis de 7 à 8h30 et de 12h15 à 18h et les journées pédagogiques de 7h à 18h.

1.1.4. Accueil extrascolaire Ecole communale « La Farandole »
Rue du Culot, 2
1360 Thorembais-Saint-Trond

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 2.5 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 15h30 à 18h ; les mercredis de 7 à 8h30 et de 12h20 à 18h et les journées pédagogiques de 7h à 18h.

1.1.5. Accueil extrascolaire Ecole communale « Croque la vie »
Rue Trémouroux, 119
1360 Orbais

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 2.5 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 15h30 à 18h ; les mercredis de 7 à 8h30 et de 12h20 à 13h30 et les journées pédagogiques de 7h à 18h.

1.1.6. Accueil extrascolaire Ecole communale « Les Apprentis'Sages »
Rue d'Opprebais, 61
1360 Malèves

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 2.5 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 15h30 à 18h ; les mercredis de 7 à 8h30 et de 12h20 à 18h et les journées pédagogiques de 7h à 18h.

1.1.7. Accueil extrascolaire Ecole communale « Les ptits futés »
Rue de Mellemont, 3
1360 Thorembais-Les-Béguines

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 2.5 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 15h30 à 18h ; les mercredis de 7 à 8h30 et de 12h20 à 18h et les journées pédagogiques de 7h à 18h.

REMARQUE : La commune subsidie **l'Asbl Anim'Mômes** pour prendre en charge l'accueil extrascolaire des écoles communales de l'entité.

1.2. Asbl Jean-Paul II
Compte : 732-0115919-55

Cet opérateur est le Pouvoir Organisateur d'une structure d'accueil extrascolaire :

Accueil extrascolaire de l'école Jean Paul 2
Rue Lepage, 17
1360 Perwez

Descriptif des activités :
Accueil des enfants de 2.5 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h15 et de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 7h à 8h15.

1.3. Asbl Les ptit's touche à tout
Compte : 001-5631772-38

Cet opérateur est le Pouvoir Organisateur d'une structure d'accueil extrascolaire :

Accueil extrascolaire de Ma Petite Ecole
Rue de l'Eglise, 3
1360 Malèves

Descriptif des activités :
- Accueil des enfants de 2.5 à 6 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 15h45 à 18h et le mercredi de 12h à 18h.
- Stages à thème pendant les vacances scolaires.

2. Partenaires du programme CLE

Le service ATL tend à ce que chaque opérateur de la commune soit partenaire, c'est-à-dire qu'ils soient enclins à partager davantage leurs ressources diverses et à faire des partenariats entre eux.

Certains opérateurs communiquent entre eux, d'autres viennent vers le service ATL pour que celui-ci relaye la demande.

Quelques partenariats ont déjà été mis en place.

3. Besoins d'accueil non rencontrés mis en évidence grâce à l'état des lieux

L'état des lieux et l'analyse des besoins permettent de mettre en évidence les besoins non rencontrés en extrascolaire sur Perwez.

Durant les cinq années à venir, il s'agira de tenter d'y répondre le mieux possible.

3.1. Petit retour en arrière : quels étaient les besoins il y a 5 ans ?

- *Manque de matériel (en bon état/adapté aux âges) dans les accueils extra scolaires*
- *Manque d'informations sur les activités pour les enfants programmées dans l'entité*
- *Le coût comme obstacle à la participation d'activités*
- *La sécurité aux alentours des écoles*
- *Besoin de formation pour les accueillants extrascolaires*
- *Mise en place de réunions entre accueillants et coordinatrice ATL de façon régulière*

Tous ces différents besoins ont été comblés grâce aux actions que nous avons mises en place ces cinq dernières années à l'exception d'un seul sur lequel nous n'avons que peu d'emprise : le coût des activités.

3.2. Etat des lieux 2015 : quelques chiffres et constats

Au total, nous avons récolté les avis de **231 parents** (29%), **18 accueillants** (44%), **350 enfants** (27%), **3 responsables d'accueil extrascolaire** (100%), **31 associations sportives et culturelles** (91%) et **6 directions d'école** (100%).

Avant tout chose, nous voudrions commencer par un constat : en moyenne, à Perwez, **74%** des enfants au sein des écoles ont fréquentés au moins une fois l'accueil extrascolaire (chiffres du 4ème trimestre 2014).

C'est dire combien la qualité de l'accueil extrascolaire a son importance pour le bien-être général de l'enfant !

3.2.1. L'avis des parents

En général

95% des parents se disent « satisfaits » de l'accueil extrascolaire sur notre commune.

La qualité de l'encadrement est de loin le critère le plus important à leurs yeux.

L'accueil extrascolaire

Seuls 9% d'entre eux déclarent ne jamais avoir besoin de l'accueil extrascolaire.

La quasi-totalité d'entre eux sont satisfait des horaires (99%), du lieu (97%), de la qualification du personnel (95%), du nombre d'accueillants (97%) et des informations reçues (94%).

Ils sont un peu moins satisfaits de l'aménagement des locaux (89%) et du matériel mis à disposition (89%).

Enfin, le coût de l'accueil extrascolaire reste un obstacle à la participation des enfants pour 17% des parents.

Les activités sportives et culturelles

Seuls 13% des parents consultés déclarent ne pas avoir trouvé le stage qu'ils cherchaient pour leur enfant.

Ils se montrent majoritairement très satisfaits : des horaires (98%), du lieu (100%), de la qualité de l'encadrement (97%), du matériel mis à disposition (97%) et des informations reçues (99%),

Le coût des activités reste un obstacle à la participation des enfants pour 28% des parents.

3.2.2. L'avis des enfants

L'accueil extrascolaire

88% des enfants interrogés disent s'amuser à l'accueil extrascolaire.

Ce qu'ils y aiment le plus, c'est y retrouver leurs amis (54%).

Les activités sportives et culturelles

89% d'entre eux ont des activités à l'extérieur de l'école. Celles-ci sont principalement sportives (54%).

35% des enfants disent « ne pas avoir assez » d'activités en dehors d l'école.
Mais n'est-ce pas dû à une pression de la société qui prône la « sur-activité » ?

3.2.3. L'avis des professionnels

a. Les accueillants

L'épanouissement de l'enfant est de loin la 1ère priorité des accueillants, suivie de l'encadrement et du travail en équipe.

Ils se sentent tous soutenus par l'ATL, à l'exception d'un. Très majoritairement aussi par leur patron. Moins de la moitié par la direction d'école. Viennent ensuite, les parents et enfin, loin derrière, les enseignants.

Voici leurs besoins :

- Les projets d'accueil doivent être mis au goût du jour et sont généralement assez mal (voir pas du tout) connus par les accueillants.

- Seuls 2 accueillants sont « plutôt satisfaits » de leur statut. Tous les autres sont insatisfaits. Ils ont avant tout besoin de reconnaissance de leur métier. Ils veulent un VRAI métier (diplôme, commission paritaire, contrat, etc.). Viennent ensuite l'envie de ne plus avoir un horaire coupé et celle d'avoir une rémunération plus juste.

- Une grande majorité des accueillants disent avoir besoin d'être formés quant à l'agressivité et la violence grandissante des enfants (entre eux et avec les adultes). Quelques-uns souhaitent également être formés aux 1ers secours.

- Ils ont besoin de plus de respect de l'équipe enseignante, de plus de communication et de cohésion (moments ensemble, réunion de rentrée, formation ensemble), d'une place.

- Concernant les locaux: l'utilisation des salles des fêtes pose problème. A cause des locations, ils ne peuvent être investis par les enfants et ne sont pas toujours restitué en bon état. Il serait nécessaire de mettre une priorité à l'accueil de l'enfant.

- 3/4 considèrent que les enfants sont bien accueillis dans leur école. Les manques viennent principalement des locaux, du matériel et de l'hygiène.

- Aide à la rédaction des projets d'équipe.

- Besoin de continuer à être en équipe, de temps de réunion sans les enfants.

b. Les responsables d'accueil extrascolaire

Nous leur avons posé la question suivante : *« qu'est-ce que le service ATL vous apporte et que pourrait-il vous apporter de plus » ?*

Voici ce que l'ATL leur apporte:

- Soutien dans les concertations, pédagogique, pour les formations, aux accueillants, pour la dynamique d'équipe ;
- Aide administrative ;
- Lieu d'accueil et d'informations ;
- Apport de matériel important via la ludothèque ;
- Aide pour la réalisation des projets d'accueil ;
- Publicité via la brochure.

Et ce que l'ATL pourrait encore leur apporter :

- Moments de concertation entre responsables de projets (avec OJ concerté entre ATL et responsables d'aes – but : s'échanger des tuyaux, des savoirs, etc.) ;
- Malles livres par tranches d'âges (lien avec la biblio) ;
- Formations sur les 1ers soins (les 3) et la gestion des situations conflictuelles ;
- « Dépatouiller » les brochures de référence: mômes en santé, responsabilités, référentiels, etc. ;
- Aide à la rédaction du projet pédagogique.

c. *Les directions d'école*

Les directions sont très satisfaites de l'accueil extrascolaire dans leur école.

Une seule école constate que le coût de l'accueil extrascolaire est un obstacle à la participation des enfants.

Les plages horaires sont tout à fait satisfaisantes. Seuls quelques parents souhaiteraient les voir s'élargir et les directions n'y sont pas favorables.

Tous sont satisfaits de la qualité de l'accueil (personnel et encadrement), de l'information donnée aux parents et du matériel mis à disposition.

Les locaux de l'extrascolaire (les réfectoires ou salles des fêtes) ne sont pas toujours considérés comme adéquats principalement parce qu'ils ne sont pas spécifiques à l'accueil.

Tous apprécient également les liens avec le service ATL et l'ASBL qui s'occupent de l'accueil extrascolaire dans leur école.

Tous sont favorables (voire très favorables) à l'idée que les accueillants soient intégrés dans l'équipe pédagogique (horaire non coupé, autre contrat, etc.). *Il s'agit plutôt de voir ce qui est faisable...*

d. *Les associations sportives et culturelles*

La plupart trouvent que la brochure est un outil utile pour le moment. Ils proposent par contre qu'elle soit remplacée par un fyer lorsque le site internet verra le jour.

La majorité d'entre elles comptent sur le service ATL pour les faire connaître.

Une grosse moitié des associations est intéressée par le partenariat. Certaines le font déjà et d'autres le ferait bien via, entre autres, le service ATL.

Voici leurs besoins :

- Beaucoup aimeraient davantage avoir des liens avec les autres mais ne trouvent pas le temps de venir aux rencontres que l'ATL propose. La plupart de ceux qui y sont déjà venus les ont trouvées intéressantes et utiles (connaissance des autres, échanges de tuyaux).

- Quelques-uns déplorent le peu de liens qui existent entre le scolaire et l'extrascolaire.

- Tous sont enchantés à l'idée d'un site internet commun.

- Quelques associations perwéziennes demandent dans quelle mesure il n'est pas possible d'établir une priorité pour eux dans les réservations de périodes d'activités et de salles. Elles aimeraient que les associations non perwéziennes ne rentrent plus dans la commune avec autant de facilité.

- La réédition d'un perwez va te booster reste intéressante.

3.2.4. Le service ATL de Perwez

69% des parents connaissent le service ATL ; principalement par le biais de l'école (42%) mais aussi grâce à sa brochure (32%).

3.3. Quels sont donc les besoins mis en évidence cette année ?

L'état des lieux nous a donc permis de mettre en évidence 10 besoins :

1/ Un moindre coût des activités (parents)

2/ Une amélioration de l'aménagement des locaux, de leur mise à disposition et du matériel mis à disposition (parents, directions d'école et accueillants)

3/ Une amélioration du statut des accueillants et un plus grand respect des accueillants (accueillants)

4/ Un meilleur lien entre le scolaire et l'extrascolaire (associations, parents, accueillants)

5/ Rééditer la brochure « Perwez Va Te Booster » (associations, parents)

6/ Créer une politique plus « réfléchie » pour l'accueil de nouveaux opérateurs non-perwéziens (la concurrence, c'est bien mais elle doit être réfléchie) (associations, parents)

7/ Créer le site internet pour les activités extrascolaires sur Perwez (associations, parents)

8/ Proposer des concertations entre responsables de projets (responsables de projets)

9/ Organiser des formations à l'attention des accueillants sur a/ l'agressivité, les situations conflictuelles et b/les 1ers soins (accueillants et responsables de projets)

10/ Aide à la rédaction des projets d'accueil (accueillants et responsables de projets)

11/ Encadrement/ accueil plus adaptés pour les tout petits (2.5-6 ans) (service ATL)

4. Les moyens à mettre en place

Voici les objectifs prioritaires que se donne la CCA ainsi que les moyens pour tenter de les remplir :

- Diminuer le coût des aes

Ce besoin était déjà présent en 2010. Nous n'avons pas pu y répondre.
Cependant, nous n'avons malheureusement que très peu de « pouvoir » quant à ce besoin-là.

→ Le service ATL s'informera davantage sur les possibilités de réductions qu'offrent les mutuelles et informera davantage en retour les familles par le biais de la brochure, du site de la commune, du site de l'atl et du bulletin communal.

→ Le service ATL prendra également contact avec le Lion's club de Jodoigne et éventuellement d'autres associations par le biais d'appels à projets de financement.

Nous nous faisons la remarque que le prix n'est pas toujours un obstacle à la participation.

Par ailleurs, les familles qui sont dans le besoin ne sont pas nombreuses à demander de l'aide (CPAS ou mutuelle).

- Développer une véritable coordination, une véritable synergie entre opérateurs

Le but ici est d'offrir aux familles une diversité d'offres d'accueil en créant une synergie/coordination entre opérateurs.

Nous partons du principe que nous collaborons mieux lorsque nous connaissons nos partenaires.

Les opérateurs sont majoritairement intéressés par le partenariat avec d'autres mais ne trouvent pas le temps de venir aux réunions.

→ le service ATL fera en sorte de proposer des réunions à différents moments de la journée pour tenter de toucher un maximum de personnes.

Le fait de faire un projet, de participer à un événement ensemble permet aussi de créer des liens.

→ le site de l'ATL est un outil commun à tous qui permettra le partage d'infos.

→ la journée des associations que nous programmons de mettre en place lors de l'inauguration de la salle polyvalente dans le zoning est un autre moyen de créer des liens.

→ c'est également le cas pour tout projet qui peut les mettre en lien.

- Renforcer le lien école/aes

→ Le service ATL ira vers les directions d'école (lors d'une de leurs réunions avec l'échevine) pour amener de manière positive différentes propositions, à savoir :
- remise des documents extrascolaires en même temps que les documents scolaires lors des inscriptions
- utilisation de la même fiche santé (copies)
- présence et présentation des accueillants aux réunions de rentrée
- idem lors des fancy fair
- présentation des accueillants sur le site de l'école
- formation commune pour les enseignants et les accueillants *lorsque c'est possible (dans le cadre d'un projet par exemple)*

Il est également important de souligner que tous les accueillants ne semblent pas avoir envie de s'impliquer davantage dans la vie de l'école dans laquelle ils travaillent malgré les propositions de certaines directions.

Concernant la facilitation des trajets entre l'école et les activités extrascolaires, l'ATL soulignera à nouveau auprès des opérateurs la possibilité d'organiser eux-mêmes les trajets.

- Aménagement des locaux de l'extrascolaire

→ l'appel à projet 2015 de la Province y répondra *partiellement* grâce à la création de mobilier pour l'extrascolaire.

→ finalement, les lattes de bois pour afficher les dessins des enfants dans les salles des fêtes qui sont aussi des locaux extrascolaires ne semblent pas être une bonne idée car les dessins pourront être retirés par les personnes qui louent la salle.

→ le nettoyage de ces salles après des festivités sera effectué dès le mois de septembre.

→ pour l'aménagement des locaux de l'extrascolaire de l'école de Perwez centre, le service ATL, Anim'Mômes et la direction d'école se rencontreront pour prendre ensemble une décision concernant le partage des locaux.

Murielle DARDENNE propose que nous fassions une exposition de tout ce que l'on fait en ATL à l'administration communale.

- Continuer à sensibiliser les parents et les professionnels au concept « temps libre »

→ le service ATL continuera cette sensibilisation de différentes manières comme par exemple lors de la journée des associations : nous inviterons des professionnels de l'enfance qui débattront sur l'importance du temps libre pour l'enfant.

- Se pencher plus particulièrement sur l'accueil spécifique des 2,5-5 ans

Nous profiterons de l'appel à projet 2016 de la Province pour lancer la démarche.

- Aider les accueillants à se professionnaliser davantage

Beaucoup de choses ont déjà été réalisées. Celles-ci sont à poursuivre – comme la mise en place de formations régulières - et cela restera une des priorités du service ATL.

- Créer davantage de liens entre responsables de projet

→ le service ATL planifiera des réunions entre responsables de projet avec un ordre du jour partagé.

Le fait de faire une formation avec les accueillants et les responsables de projet, tous réseaux confondus nous a également été rapporté comme très enrichissant.

→ l'expérience est donc à renouveler.

5. Modalités de collaboration entre opérateurs d'accueil

- Des contacts réguliers sont mis en place entre le service ATL et les opérateurs à chaque période de vacances scolaires pour la réalisation de la brochure ;
- Des réunions sont organisées avec tous les opérateurs afin qu'ils se connaissent l'un l'autre et mettent en place des éventuels partenariats ;
- Le service ATL met la ludothèque ATL à disposition de tous les opérateurs ;
- Les ateliers ATL, les formations et les projets amènent systématiquement les accueillants de tous réseaux confondus à se rencontrer et travailler ensemble ;
- Quelques opérateurs travaillent en partenariat – certains toute l'année - .

6. Modalités d'information aux usagers potentiels

- Depuis trois ans, à chaque période de vacances (carnaval-pâques/été/toussaint-noël), le service ATL édite une brochure des stages ;
- Le service ATL a également impulsé la réédition du « Perwez va te booster » - en collaboration avec le foyer culturel, le centre sportif et le service communal d'aide aux jeunes - qui est une brochure qui reprend l'ensemble des associations perwéziennes ;
- La section « ATL » du site internet www.perwez.be est régulièrement mise à jour ;
- Le service ATL utilise également le bulletin communal pour publier certaines informations et pour y mettre des « échos » de l'extrascolaire. A cet effet, le service ATL a créé un « coin jeunesse » dans le bulletin communal ;
- Un compte Facebook a été créé pour le service ATL. Nous avions en effet fait le constat que certains intervenants (principalement les accueillants) étant plus facilement joignables par ce biais. Il est par ailleurs un très bon outil pour faire passer des messages au plus grand nombre comme par exemple lorsqu'un projet a été réalisé ;
- Quelques parents téléphonent ou envoient un courriel au service ATL pour des renseignements (ce sont en général des personnes qui n'habitent pas la commune ou de nouveaux arrivants). Il est très rare qu'ils se déplacent jusqu'au bureau ;
- Le service ATL a également réalisé un DVD sur l'accueil de l'enfant qui a été diffusé sur Facebook, sur le site des écoles et sur le site internet de la commune ;
- La méthode du « tout cartable » est encore utilisée pour des informations large public ;
- Le service ATL a impulsé et encadré la rédaction de projets d'équipe afin que les parents puissent être informés dès la rentrée 2015-2016 ;
- Les coordonnées du service ATL sont mentionnées sur les sites web des écoles ;
- La mise en ligne du site internet « perweztempslibre » devrait avoir lieu en septembre 2015. Ce site reprend l'ensemble des activités extrascolaires sur la commune de Perwez (périodes scolaires et périodes de vacances).

7. Modalités de répartition des moyens publics affectés au programme CLE (autres que ceux qui proviennent de la Communauté française)

- La commune engage une coordinatrice ATL (21h45/sem) (depuis 2002) ; 3 accueillants (19h/sem) (2 engagements en 2007, 1 engagement supplémentaire en 2009) et une responsable de projets (19h/sem) (depuis 2011);
- La commune subsidie l'Asbl Anim'Mômes, lui prête ses locaux et lui met à disposition les 3 accueillants du service ATL (salaires, pécules de vacances et cotisations patronales);

- La commune verse un subside de fonctionnement aux opérateurs qui lui en font la demande (en fonction du nombre de membres) ;
- La commune subsidie l'Asbl Animagique et lui prête ses locaux pour l'organisation des plaines de vacances au mois de juillet. ;
- Chaque année, un budget est alloué au service ATL ce qui lui permet de financer ses projets, les brochures, le matériel nécessaire, les formations s'il y a lieu, etc.

TABLEAU DE SYNTHESE
PERWEZ
2015

n° opérateur CLE (avec distinction selon le lieu d'accueil)	forme juridique	PO (nom et adresse)	Sorte d'activités	N°compte bancaire du PO.	lieu d'accueil (classés par PO)	horaire semaine (hors mercredi)	taux encadrement	horaire mercredi	taux encadrement mercredi	PFP	personnel d'accueil (nbre et titre)	Projet d'accueil joint	Insertion dans un processus de formation continue	Autre subvention	demande agrément
1	Pouvoir public	Commune de PERWEZ, rue Emile Brabant,2 à 1360 PERWEZ	Accueil extrascolaire - Activités multidisciplinaires	091-0001747-30	**Ecole communale de Perwez** Rue Emile Brabant 45 (Primaire)	7h00-8h30 et 15h30-18h00 journée pédag. 7h00-18h00	1 / 18 enf. - J.Péd. 1/12 prim.	12h15-18h00	1 accueillant pour 12 enfants	0,40 €/1/4h - Max 6 €/j	3 Accueillantes extrascolaires	oui	oui	non	oui
	Pouvoir public	Commune de PERWEZ, rue Emile Brabant,2 à 1360 PERWEZ	Accueil extrascolaire - Activités multidisciplinaires	091-0001747-30	**Ecole communale de Perwez** Avenue des Tourterelles, 28 (Maternelle)	7h00-8h30 et 15h30-18h00 journée pédag. 7h00-18h00	1 / 18 enf. - J.Péd. 1/8 mat.	12h15-18h00	1 accueillant pour 8 enfants	0,40 €/1/4h - Max 6 €/j	4 Accueillantes extrascolaires	oui	oui	non	oui
	Pouvoir public	Commune de PERWEZ, rue Emile Brabant,2 à 1360 PERWEZ	Accueil extrascolaire - Activités multidisciplinaires	091-0001747-30	**Ecole communale Croque la vie** Rue Trémouroux, 119	7h00-8h30 et 15h30-18h00 journée pédag. 7h00-18h00	1 / 18 enf. - J.Péd. 1/8 mat. et 1/12 prim.	12h20-13h30	Pas d'activités	0,40 €/1/4h - Max 6 €/j	3 Accueillantes extrascolaires	oui	oui	non	oui
	Pouvoir public	Commune de PERWEZ, rue Emile Brabant,2 à 1360 PERWEZ	Accueil extrascolaire - Activités multidisciplinaire	091-0001747-30	**Ecole communale Les Apprentis'sages** Rue d'Opprebais, 61	7h00-8h30 et 15h30-18h00 journée pédag. 7h00-18h00	1 / 18 enf. - J.Péd. 1/8 mat. et 1/12 prim.	12h20-18h00	1 acc pour 8 enfants et 1 acc pour 12 enfants	0,40 €/1/4h - Max 6 €/j	4 Accueillantes extrascolaires	oui	oui	non	oui
	Pouvoir public	Commune de PERWEZ, rue Emile Brabant,2 à 1360 PERWEZ	Accueil extrascolaire - Activités multidisciplinaires	091-0001747-30	**Ecole communale La Farandole** Rue du Culot, 2	7h00-8h30 et 15h30-18h00 journée pédag. 7h00-18h00	1 / 18 enf. - J.Péd. 1/8 mat. et 1/12 prim.	12h20-18h00	1 acc pour 8 enfants et 1 acc pour 12 enfants	0,40 €/1/4h - Max 6 €/j	4 Accueillantes extrascolaires	oui	oui	non	oui
	Pouvoir public	Commune de PERWEZ, rue Emile Brabant,2 à 1360 PERWEZ	Accueil extrascolaire - Activités multidisciplinaires	091-0001747-30	**Ecole communale Les Petits Futés** Rue de Mellemont, 3	7h00-8h30 et 15h30-18h00 journée pédag. 7h00-18h00	1 / 18 enf. - J.Péd. 1/8 mat. et 1/12 prim.	12h20-18h00	1 acc pour 8 enfants et 1 acc pour 12 enfants	0,40 €/1/4h - Max 6 €/j	5 Accueillantes extrascolaires	oui	oui	non	oui
2	ASBL	ASBL JP2 Rue Lepage, 17 1360 Perwez	accueil des enfants	732-0115919-55	**Ecole JP2** Rue Lepage, 17	7h-8h15 15h30-18h30	2/40 6/120	-	-	0,50€/1/2h	12 accueillants extrascolaires	oui	oui	non	oui
3	ASBL	les p'tits » touche à tout » rue du Brocsous 22 1325 Dion-le Mont	accueil extrascolaire matin-midi-soir et le mercredi après-midi stages pendant congés scolaires	Be37 001563177228	**Les P'tits Touche à Tout** Rue de l'Église, 3	7h30-8h30 15h45-18h sauf le mardi 15h15-18h	1 acc/18 enfts	12h-18h	1 acc/8 enfts	1€/h et mercredi 7€	5 accueillantes extrascolaires diplômées	oui	oui	forem	oui